



Note d'orientation des États membres Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 1er septembre 2021

I. À propos du Sommet

Sous la direction du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires aura lieu le jeudi 23 septembre 2021. Ce sera un événement entièrement virtuel pendant la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires constituera une occasion historique de donner à tous les moyens d'exploiter le pouvoir des systèmes alimentaires pour nous remettre de la pandémie du COVID-19 et nous remettre sur la bonne voie pour atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.

Au cours des 18 derniers mois, le Sommet a réuni tous les États membres de l'ONU et les circonscriptions du monde entier - y compris des milliers de jeunes, de producteurs de denrées alimentaires, de peuples autochtones, de la société civile, de chercheurs, du secteur privé et du système des Nations Unies - pour apporter des résultats tangibles, changements positifs dans les systèmes alimentaires mondiaux. En tant que sommet des peuples et sommet des solutions, il a reconnu que tout le monde, partout, doit agir et travailler ensemble pour transformer la façon dont le monde produit, consomme et pense à la nourriture.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (FSS) est le point culminant de ce processus mondial inclusif, offrant un moment catalyseur pour la mobilisation du public et des engagements concrets des chefs d'État et de gouvernement et d'autres dirigeants pour faire avancer ce programme.

Cette note d'orientation donne un aperçu des informations importantes relatives au programme, à l'enregistrement virtuel et à l'engagement et aux déclarations des États membres. Les dernières informations publiques et les réponses aux questions fréquemment posées peuvent toujours être consultées sur le site Internet du Sommet (<https://www.un.org/en/food-systems-summit>), même si cette note fournit un résumé des conclusions finales les plus importantes mises à jour.

II. Programme

Le Sommet se tiendra le jeudi 23 septembre 2021 de 9h00 à 18h00 (New York EDT). Le programme principal du Sommet sera affiché sur le site Internet du Sommet (<https://www.un.org/en/food-systems-summit>) dès que possible et mis à jour au besoin pour donner un aperçu de la réunion.

L'espace dans le programme du Sommet sera principalement axé sur les déclarations des chefs d'État et de gouvernement, et ils sont invités à s'engager virtuellement depuis tous les États membres du monde entier. Ils se joindront au Sommet avec des dirigeants d'une diversité d'autres parties prenantes, notamment des jeunes, des producteurs d'aliments, des peuples autochtones, la société civile, des chercheurs, le secteur privé et des dirigeants financiers.



Tous les délégués sont encouragés à consulter le programme et à s'inscrire sur la plateforme virtuelle du Sommet comme indiqué ci-dessous. Veuillez noter que la plateforme virtuelle sera ouverte à tous et inclusive.

III. Engagement et déclarations des États membres

Tous les États membres, les États observateurs et l'Union européenne sont invités à demander à leur chef d'État ou de gouvernement (ou chef de délégation) de faire une déclaration d'une durée maximale de 3 minutes en plénière virtuelle.

Dans leurs déclarations, les États membres sont encouragés à exprimer leur point de vue national sur les contributions que les systèmes alimentaires peuvent apporter à la réalisation de la vision du Programme 2030 dans leur propre pays, en particulier à travers leurs voies nationales qui ont émergé des dialogues nationaux. La déclaration est également l'occasion de parler de diverses initiatives qui émergent du processus du Sommet, telles que les coalitions pour l'action ou d'autres initiatives multipartites et les efforts de partenariat qui contribueront à l'Agenda 2030, ainsi que tout autre engagement connexe. et les priorités de l'État membre.

Les États membres sont invités à s'inscrire pour faire une déclaration préenregistrée ou en direct en écrivant aux organisateurs du Sommet à l'adresse FoodSystemsSummit@un.org dès que possible et au plus tard le 10 septembre 2021 afin de permettre la préparation de la commande, de l'enregistrement et toute la logistique technique relatifs au discours final. Dans l'inscription, les États membres sont priés de préciser clairement les détails suivants :

- 1) Le nom du chef d'État ou de gouvernement (ou chef de délégation) qui fera la déclaration ;
- 2) la préférence pour une déclaration virtuelle en direct ou une déclaration préenregistrée ;
et
- 3) Le nom et les coordonnées d'un point focal technique pour le Sommet.

Les organisateurs du Sommet donneront suite à cette communication pour demander que le point focal technique ou un autre représentant de l'État membre utilise la page Web d'**inscription** suivante (<https://unfoodsystems.org/apply.php>) pour communiquer officiellement le nom et le titre du conférencier précisément tel qu'il devrait apparaître sur la plateforme virtuelle du Sommet et de partager une photo officielle qui devrait être publiée sur cette même page.

Les **déclarations des États membres auront lieu selon le calendrier suivant, qui sera complété conformément à la pratique normale de l'Assemblée générale des Nations Unies.** Parmi les orateurs des États membres, (1) les chefs d'État, (2) les vice-présidents et les princes héritiers ou princesses, et (3) les chefs de gouvernement, dans cet ordre, suivis des présidents des groupes d'États membres, s'exprimant au nom de l'ensemble du groupe (par exemple, G77, NAM) et de l'UE.

Il est à noter que les deux modes de livraison (« déclaration en direct » et « déclaration préenregistrée ») seront traités de manière égale en termes d'ordre des relevés – la priorité ne sera pas donnée aux relevés en direct compte tenu des contraintes actuelles dues au COVID-19.

Jeudi 23 septembre - Programme des déclarations :

13:00-14:45	En direct et pré-enregistré
15:00 – 16:45	En direct et pré-enregistré
17:00 – 18:00	En direct et pré-enregistré



Après 18:00

Pré-enregistré

Une fois que les créneaux pour le programme du Sommet entre 13h00 et 18h00 à New York HAE ont été entièrement occupés, toutes les autres déclarations des États membres devront être livrées sous forme de déclarations préenregistrées et seront affichées après 18h00 à New York HAE et publiées sur la plateforme virtuelle du Sommet. Selon la disponibilité des services d'interprétation, les fichiers vidéo interprétés peuvent n'être disponibles pour ces déclarations que dans la semaine suivant le Sommet.

Interprétation

Les déclarations doivent être faites dans l'une des six langues officielles des Nations Unies et l'interprétation dans les autres langues officielles sera disponible jusqu'à 18h00, New York EDT.

IV. Soumission de déclarations vidéo préenregistrées

Pour les délégations soumettant une vidéo préenregistrée, les fichiers seront demandés au plus tard le 17 septembre 2021, selon les modalités précisées dans les paragraphes suivants, afin de garantir que l'interprétation et les dispositions techniques sont prises pour télécharger la déclaration sur la plateforme virtuelle par le début du Sommet.

Les fichiers vidéo doivent respecter la limite de temps de 3 minutes ou elles ne pourront pas être utilisées. Lorsque vous soumettez la déclaration préenregistrée, fournissez une copie du texte de la déclaration telle que livrée pour les services d'interprétation.

Directives générales sur la soumission de fichiers audiovisuels

Pour la soumission de fichiers, la qualité vidéo doit être de qualité professionnelle en définition de diffusion haute ou standard et formatée comme suit :

- Format d'image 16:9, norme PAL.
- Format de fichier multimédia - mov, mp4.
- Taille native (16:9) et fréquence d'images (par exemple, 1920 x 1080 ou 1280 x 720 en utilisant les fréquences d'images PAL).
- Les formats de fichiers vidéo compressés de type Web ne peuvent pas être utilisés (wmv, flv, asf).
- Il ne doit pas y avoir de fondu entrant ou sortant au début ou à la fin de la déclaration.
- Les locuteurs doivent être invités à commencer à lire leur message après un pré-roll vidéo de deux secondes. Un micro-cravate à pince doit être attaché aux vêtements de l'orateur.
- Les déclarations doivent être fournies dans un seul fichier multimédia sans aucune modification requise.
- L'éclairage standard à trois points est préférable : si cela n'est pas possible, assurez-vous de vous positionner avec la lumière du jour ou une lumière devant vous (pas derrière vous) ; par exemple, en regardant vers une fenêtre ou une lumière.
- Le fond doit être uni, bleu moyen (PMS 300).
- Cadrage : plan moyen (taille à tête).
- L'orateur devrait idéalement s'adresser à la caméra, sans regarder les notes préparées.
- Aucun sous-titrage, sous-titre, graphique ou texte ne doit être utilisé.



- Pour réduire le bruit ambiant, la réverbération et aider à améliorer la qualité sonore, un microphone enfichable est recommandé.

En raison de la modalité de travail virtuelle actuelle, les vidéos préenregistrées et les transcriptions qui les accompagnent doivent être soumises via la page Web d'hébergement de fichiers du Secrétariat du FSS (<https://unfoodsystems.org/apply.php>). Veuillez envoyer un e-mail à FoodSystemsSummit@un.org si des instructions sont nécessaires sur la façon de télécharger des enregistrements.

Pour les déclarations prononcées en arabe, chinois, espagnol, français ou russe, l'État membre est invité à fournir les transcriptions à la fois dans la langue de présentation et en anglais.

V. Participation virtuelle

Le Sommet cherche à maximiser le leadership des États membres dans l'ensemble de leurs systèmes alimentaires. Le processus a été construit sur la reconnaissance du fait que les systèmes alimentaires sont multisectoriels par nature, et que de nombreux États membres engagent activement de nombreux ministères, agences, ambassades, autres entités gouvernementales et acteurs non étatiques dans leurs efforts de transformation des systèmes alimentaires au niveau national, régional et mondial.

Dans cet esprit, chaque État membre est invité à déterminer sa propre délégation virtuelle. Dans le même temps, les États membres sont encouragés à faire en sorte que leurs délégations reflètent l'étendue du leadership des systèmes alimentaires au niveau national. Lorsque les États membres ont nommé un coordinateur national pour les dialogues du sommet sur les systèmes alimentaires, ils sont également encouragés à s'assurer que leur coordinateur national fait partie de leur délégation virtuelle.

Pour permettre un engagement maximal, la plateforme virtuelle servira de lieu principal du Sommet, offrant un engagement avec toutes les sessions du programme principal du Sommet dans toutes les langues officielles des Nations Unies, ainsi que des ressources de fond de session, des vidéos et des faits saillants, et plus encore. **L'inscription à la plateforme virtuelle (<https://www.unfoodsystems.org/registration/>) est ouverte et les organisateurs du Sommet encouragent chaque État membre à s'assurer que les membres de leur délégation s'inscrivent sur la plateforme virtuelle dès que possible.**

Dans la plateforme virtuelle, les délégués auront également la possibilité de tenir des réunions de réseautage bilatérales. Une fois la plateforme ouverte, tous les délégués auront la possibilité de dialoguer avec d'autres délégués dans un salon de réseautage. Le salon permet des appels vidéo 1:1 entre les personnes inscrites en tant que délégués sur la plateforme.

Veuillez noter que lors de l'inscription à la plateforme virtuelle, les délégués recevront un court message les remerciant de leur inscription. Un lien vers la plateforme sera ensuite partagé avec tous les délégués inscrits peu avant l'événement. Une fois le lien de la plateforme partagé, une vidéo expliquée et/ou des conseils écrits sur la navigation sur la plateforme virtuelle seront également fournis sur la page Web de l'événement quelques jours avant l'événement.



De plus amples informations sur le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires sont disponibles sur le site Web du Sommet à l'adresse :

<https://www.un.org/fr/food-systems-summit>

Pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires à l'adresse FoodSystemsSummit@un.org.